



Le Carillon

F S S P X



Numéro 3, mai 2015

400 ans de chrétienté

« À qui veut régénérer une société en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines. »
Sa Sainteté Léon XIII, *Rerum Novarum*

La nation canadienne

Née sur le bord du fleuve St-Laurent il y a plus de 400 ans, issue de vieilles souches françaises immigrées en Amérique pour évangéliser les peuplades autochtones et coloniser au nom du roi de France et du Christ-Roi un vaste territoire, la nation canadienne-française a-t-elle perdu ses repères et assistons-nous impuissants à son agonie ?

L'épreuve de la conquête

Nos pères avaient pourtant affronté beaucoup d'épreuves : la traversée de l'Atlantique dans des embarcations que l'on peut qualifier aujourd'hui de fortune; un pays froid et hostile; le manque de nourriture; les peuplades autochtones rebelles; les Anglais

qui voulaient nous disputer le territoire; le manque de support de la part de la mère-patrie et le peu d'importance donné par les intellectuels français aux « quelques arpents de neige ».

Puis vient la conquête de 1760. C'est l'effondrement. Notre roi, désormais, c'est celui de l'Angleterre. Le gouverneur, les officiers de l'armée française et une partie des nobles retournent dans la mère-patrie, la France. Les habitants, les curés et quelques communautés religieuses embryonnaires sont laissées à elles-mêmes.

Les curés parlent : « Vos pères et mères reposent dans le sol d'Amérique, vos familles vivent ici, près de vous; vos maisons, vos enfants, vos terres, votre vie, désormais, c'est ici à l'ombre de vos clochers d'Amérique. » Les ancêtres suivent leurs chefs religieux. C'est le repli sur le sol.

Mot du supérieur de district



«*Je me souviens.*» Quel drame pour des parents quand leur enfant est frappé d'amnésie et ne les reconnaît plus, ou pour des enfants quand leur père, souffrant d'alzheimer, ne reconnaît plus ses proches.

La mémoire est un de nos sens internes, comme l'imagination, et elle joue un rôle important non seulement pour la vie de famille, mais pour toute la vie humaine, tant individuelle que sociale, pour l'acquisition de la vertu et dans toute la vie d'un peuple. Il est tout-à-fait normal et louable de vouloir se rappeler d'un anniversaire, d'une date mémorable – une naissance, un décès, une victoire, un événement.

Lors de mon premier voyage au Vietnam, en février 1999, un vieux franciscain nous expliqua qu'après la chute de Dien Bien Phu, au nord-ouest du pays, en mai 1954, les communistes confisquèrent tous les livres d'histoire des écoles pour les remplacer par leurs livres d'histoires, leur interprétation du passé. En contrôlant la mémoire du passé, il est plus aisé d'orienter les esprits au présent et en vue de l'avenir. Cette même désinformation se fait depuis longtemps hélas dans nos écoles du Québec.

De fait, comme l'enseigne le docteur angélique, la mémoire est une partie intégrante de la vertu de prudence :

« L'expérience est le produit d'un grand nombre de souvenirs. En conséquence, il est requis à la prudence d'avoir beaucoup de souvenirs. C'est donc à bon droit que la mémoire est comptée parmi les parties de la prudence. (...) Nous devons, de nos expériences passées, tirer argument pour l'avenir. Aussi la mémoire du passé est-elle nécessaire si l'on veut bien délibérer de ce qui est à faire dans le futur. » (2a 2ae, Q49, a1)

Le petit enfant ne touchera pas deux fois le bord chaud du poêle ! On conduit avec plus d'attention après un accident de voiture !

Pour ces raisons, notre petite revue et, en parallèle, notre site en français (www.fsspx.ca), surtout dans ses archives, cherchent à rappeler l'histoire de notre peuple canadien-français, une histoire de moins en moins connue. Un chapitre important de cette histoire est la lutte contre le libéralisme que nos grands évêques et écrivains ont mené chacun en son temps et à sa façon. Connaître leur combat - des années 1850, 1900 ou 1950 - aide à comprendre celui de Mgr Lefebvre pendant le Concile Vatican II et jusqu'à sa mort en 1991, et notre combat d'aujourd'hui. C'est le même combat, c'est la lutte pour ou contre le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et la soumission à sa vérité, à sa loi et à son Église Romaine.

A handwritten signature in dark ink, reading "Abbé Daniel Couture". The script is cursive and fluid.

Abbé Daniel Couture, fsspx



Les Anglais veulent nous assimiler : nous faire perdre notre langue et notre religion catholique romaine. On résiste; ils acceptent nos conditions. Nous resterons Catholiques et Canadiens-français.

Nos pères défrichent la terre, agrandissent leurs territoires, acceptent le « croissez et multipliez-vous » de l'Évangile, peuplent leurs paroisses, en fondent de nouvelles et prennent possession de leur territoire, délogent même les Anglais des territoires dont ils s'étaient emparés, en particulier des Cantons de l'Est. Une famille qui se respecte donne naissance à une douzaine d'enfants.

Les communautés religieuses ouvrent des écoles et des hôpitaux. L'agriculture, l'industrie et le commerce s'organisent, on prend notre place. La province française au millier de clochers brille de tous ses feux. La colonisation « de la grande crise » ouvre les derniers territoires propices au développement agricole. Plusieurs clochers s'ajoutent ainsi à la belle province.

Le grand écroulement

Puis tout s'écroule. Les cinquante dernières années avec leur ouverture sur le monde, l'industrialisation à outrance, le modernisme et surtout le libéralisme de la Révolution dite française de 1789 déferlent avec toute leur fureur sur la petite nation canadienne-française non préparée à subir un tel joug.

Tout vole en éclat. On oublie nos origines et surtout nos destinées. « La Révolution Tranquille » fait ses ravages; nos écoles, nos hôpitaux y passent, nos industries, nos commerces, notre agriculture est changée. La révolution de la Rome moderniste secoue nos églises, les communautés religieuses se dispersent, les curés défroquent; les transformations sont si profondes que ce qui était considéré comme bien hier est devenu mal aujourd'hui et, comble de confusion, ce qui était mal hier est considéré comme bien aujourd'hui.

Les unions libres, les divorces, l'avortement, l'homosexualité, l'euthanasie tout y passe avec la bénédiction de la Cour Suprême. De surcroît, la *Charte Canadienne des Droits et Libertés* nous empêche de nous opposer à ces révolutions.

La mondialisation des marchés amène automatiquement la mondialisation de la pauvreté et débouche sur l'émigration en masse des populations. C'est là que l'on entend sonner le glas de la nation cana-

dienne-française par une immigration intempestive qui nous est imposée.

Se rattacher à la grande Tradition catholique

On a appris de l'Évangile qu'il fallait aimer même nos ennemis. La longueur de l'éternité et les souffrances de l'enfer nous empêchent de souhaiter un tel malheur même à notre pire ennemi. Mais nous avons le devoir d'aimer et de protéger ceux de notre famille, puis ceux de notre nation avant tout.

Il faut retourner à nos sources, à l'Évangile, à nos paroisses d'autrefois et surtout comprendre le grand poète canadien-français Raymond Lévesque : « Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère sur la terre, mon frère ».

La grande Tradition catholique n'est pas une masse informe, dépourvue de coutumes et d'habitudes où l'on puise suivant les besoins et les circonstances, mais elle contient au contraire des normes de vie, des règles de conduite valables pour les peuples comme pour les individus, et qui poussent leurs racines au plus profond des âmes.

Elle opère le raccordement essentiel du présent et du passé; elle fait la soudure entre hier et aujourd'hui. Dans un monde sans paix, sans joie, sans ordre, sans équilibre, parce qu'oublieux des vérités fondamentales dont le respect assure le bonheur des peuples, rattachons-nous à la grande tradition catholique qui est encore la meilleure part de notre patrimoine et qui, bien comprise, n'a jamais été, au contraire -l'histoire est là qui le démontre- un obstacle à l'enrichissement et au progrès matériel.

Il faut à un peuple qui est prédestiné à des desseins providentiels plus encore que la vie. Il lui faut sa Foi, sa langue, sa liberté. Cette liberté passera un jour où l'autre par un redressement de sa vie politique pour qu'enfin il se dégage du corset d'acier d'une démocratie malsaine, ennemie de notre foi catholique et de notre langue.

Donner sa place au Christ-Roi

Toute autorité vient de Celui qui règne dans les cieux, et à qui seul appartiennent la gloire, la vraie grandeur, l'unique indépendance. Il faut savoir graduer notre patriotisme, le mesurer à chaque tâche de

notre effort national et donner au Christ-Roi l'importance primordiale qui lui revient.



« Son rôle est noble et grand, c'est celui de l'apôtre, celui qui fut l'orgueil et l'honneur des aïeux. Ah! fais qu'il s'en souviene et n'en veuille point d'autre; sa gloire en est le prix ici-bas comme aux cieux! »

Tiré du chant Notre-Dame du Canada

Image: Mgr de Laval baptisant un indigène

On veut, selon le mot du sectarisme contemporain, laïciser l'Etat, affranchir de l'idée religieuse tous les esprits : l'esprit du politique, l'esprit du professionnel, l'esprit de l'ouvrier. On oublie que tout un peuple ainsi laïcisé, que toute une nation sans Dieu, sans foi, sans religion, manque à ce culte de l'ordre, de ce respect de l'autorité qui est l'un des plus nécessaires éléments de la vie et de la grandeur nationale.

Il faut des chefs

Il faut des chefs, une direction, de l'unité d'effort à toutes ces bonnes volontés impuissantes qui veulent s'employer à défendre les vraies valeurs catholiques.

Il faut une croisade de tout le peuple, un mouvement de fond, une poussée intense, au lieu des émiettements stériles des années passées; il faut absolument des meneurs, un groupe solide et vivace qui concentre en une force irrésistible toutes les faiblesses isolées, qui sache que les obstacles sont faits pour être vaincus. Il faut un Bureau Central qui reçoive les cris et les demandes de secours, qui lance de tous côtés le mot d'ordre et la propagande, qui

serve de mégaphone à la voix des catholiques, et qui ne permette pas l'étouffement pur et simple des suppliques mais les encourage, les guide et les reconforte.

Il faut des meneurs : c'est ce qui a peut-être le plus manqué à notre vaillant petit peuple dans le passé, et cette faiblesse de gouvernement fantoche et prétentieux a fait la force des adversaires du Christ-Roi. Le vieux dicton grec est toujours vrai : « Une armée de cerfs conduite par un lion est plus à craindre qu'une armée de lions conduite par un cerf ». Autrement dit : il y a trop de ti-Jos connaissants qui s'improvisent comme « chef », mais il manque de toute évidence un lion, un chef qui réunit la connaissance et les qualités nécessaires pour affronter les adversaires du christianisme.

Selon Mgr Camille Roy, « c'est de Dieu, de Celui-là seul qui est le vrai maître et le vrai souverain, que vient tout pouvoir et le pouvoir n'est saint que parce qu'il procède de Celui qui est la Sainteté même, et les chefs, les présidents de pays n'inspirent le respect, que parce qu'ils représentent sur la terre Celui qui est toute majesté. C'est pourquoi le respect à Dieu est ce qui assure le respect de l'autorité de ceux qui gouvernent ».¹

Si tant de trônes et de régimes politiques sont tombés, si d'autres menacent encore de s'écrouler, si tant de pouvoirs ont été ruinés, si tant de sociétés sont bouleversées par des agitations malsaines comme au Moyen-Orient, -ce qui nous amène une immigration massive-provoquées par une poignée de brigands internationaux, n'est-ce pas, entre autres choses, parce que la notion de l'ordre, en même temps que la notion d'autorité ont été déformées par de fausses doctrines? n'est-ce pas parce qu'on a détruit dans les consciences vides de Dieu le sentiment du respect? n'est-ce pas parce qu'on veut supprimer de la hiérarchie sociale Dieu lui-même ? Dieu qui est au sommet et qui est à la base parce qu'Il est au commencement et à la fin de toutes choses?

Si nous voulons sauver les choses – et il y a de l'espoir- il nous faut être pratique et nous emparer du sol de notre Québec par un retour à la foi catholique et nous battre vaillamment *Pro Deo et Patria*, pour Dieu et la Patrie.

M. Pierre Perras en collaboration avec M. Léo Laberge

Note

¹ Mgr Camille Roy, *Propos Canadiens* p. 177.

L'arrivée des Récollets

Dans *Le Carillon* n° 2 de mars 2015, à la page 21, M. Etienne Dumas rapportait le bon mot de François 1er, Roi de France, quant au partage du Nouveau Monde. Tant Garneau, dans son *Histoire du Canada*, que Fréchette, dans son poème *La Renaissance*, le mentionnent.

Et certes, personne n'ignore non plus la découverte du Canada par Jacques Cartier. Beaucoup connaissent les durs labeurs et le martyre des Jésuites en Nouvelle-France. En revanche, qui serait capable de conter l'épopée des Récollets?

Les tout débuts

Il y a quatre cents ans, les quatre premiers Français débarquaient de ce côté-ci de l'Océan Atlantique. Quelle en fut l'occasion prochaine?¹

Les Rois de France imposaient aux marchands associés pour la traite des pelleteries l'obligation de faire prêcher la foi catholique aux sauvages. Mais ces mêmes marchands ne se souciaient guère de la clause, tant et si bien que la colonie demeura sans secours religieux jusqu'en 1615. Cela s'explique très facilement si l'on se souvient que plusieurs de ces commerçants étaient calvinistes. Quoi qu'il en soit, le sieur Louis



Les Récollets accueillent
les Jésuites en 1625

Houel¹, contrôleur général des salines de Brouage et secrétaire du Roi, trompé par ce zèle simulé des commerçants et désireux de procurer la gloire de Dieu, entra lui-même dans la compagnie des marchands. Ce fut grâce à lui que quatre religieux de l'Ordre des Frères Mineurs arrivèrent en Canada en 1615, à savoir le père Denis Jamet, en qualité de commissaire, le père Jean Dolbeau qui devait lui succéder en cas de mort, le père Joseph Le Caron² et le frère Pacifique Du Plessis.

Le 24 avril 1615, ils embarquent à Honfleur (en Normandie) sur le *Saint-Etienne*, vaisseau commandé par le sieur Dupont. Le 25 mai, ils arrivent à Tadoussac, au jour anniversaire de la translation de saint François, fondateur de leur ordre; le 2 juin, ils atteignent Québec. Les Récollets se mettent rapidement au travail. Au mois de juin, les pères Dolbeau et Le Caron remontent le fleuve Saint-Laurent vers les Trois-Rivières et, dès le 24 juin, la première messe est chantée sur la rive de la rivière des Prairies. Le lendemain, le père Jean Dolbeau célèbre une autre messe, à Québec, qui est suivie d'un *Te Deum*. Enfin, le 26 juillet de la même année, la messe est célébrée pour la première fois aux Trois-Rivières, vraisemblablement par le père Jamet.

Dans les environs de l'habitation de Québec, près de la falaise, une maison pour les Récollets et une chapelle dont le vocable demeure inconnu sont aussitôt érigées. Puis, ceux-ci se réunissent en « Petit Conclave » pour se partager le territoire missionnaire de la vallée du Saint-Laurent. Le père Jean Dolbeau se voit confier la rive nord du Saint-Laurent, soit le territoire des Montagnais, dans les environs de la rivière Saguenay, avec Tadoussac, comme lieu de résidence. Le père Joseph

Le Caron reçoit les missions huronnes et des populations amérindiennes dans la région des Grands Lacs. Quant au père Denis Jamet, il demeure à Québec et on lui confie les missions entre le poste de Québec et les Trois-Rivières, soit l'actuelle rivière Saint-Maurice.

Les Récollets mettent tout en œuvre pour la réussite de leur mission et, quelques années plus tard, le couvent de Québec et la chapelle sont construits. Pour leur survie, les Récollets s'occupent de la culture de la terre et, selon le père Jouve, il s'agit très certainement des premiers agriculteurs à Québec.

Mais si l'homme propose, Dieu dispose! En 1629, les frères Kirke s'amènent devant Québec; la Nouvelle-France tombe aux mains des Anglais. Champlain capitule. Cet événement marque son retour en France avec les colons, les administrateurs et les Récollets.

L'effervescente reconquête

Si la colonie est rendue à la France se produit en 1632, celui des Récollets ne s'effectue qu'en 1670. L'initiative en revient au père Germain Allart, qui veille lui-même à rétablir les Récollets en Nouvelle-France. Le 15 mai 1669, à titre de commissaire de Saint-Denis et par ordre du roi Louis XIV, il envoie trois Récollets à Québec. Le naufrage de leur navire près des côtes du Portugal, en 1669, entraîne un

nouveau départ au printemps 1670, à La Rochelle. Le père Allart est lui-même du voyage; il est accompagné des pères Gabriel de la Ribourde, Simple Landon et Hilarion Guénin ainsi que du frère Anselme Bardou et du célèbre frère Luc, artiste, peintre et architecte.

Dans les vingt ans suivant leur retour en Nouvelle-France,



Kelly, John David - Champlain dans la Baie géorgienne



les Récollets ont quasi complété leurs différents établissements conventuels. En 1677, ils ouvrent à Québec un noviciat. Les Récollets accueillent dans leur couvent en 1673 un premier Canadien, Pierre Pellerin, originaire des Trois-Rivières. Dans les mois qui suivent l'ouverture officielle de leur noviciat, ils reçoivent leur premier postulant, soit Jacques Denis de la Ronde, lui aussi originaire des Trois-Rivières, qui est connu sous le nom du père Joseph Denis. L'année suivante un deuxième postulant prend l'habit en la personne de Claude Pelletier, originaire de Sainte-Anne-de-Beaupré; il est mieux connu sous le nom de frère Didace Pelletier. À son retour d'études en France, le commissaire en Nouvelle-France, le père Valentin Leroux, lui attribue la charge d'établir des couvents à Montréal, aux Trois-Rivières et même à Plaisance, à Terre-Neuve, et à Cataracoui, l'actuelle ville de Kingston, en Ontario.

Toutefois, les projets des Récollets tardent à se mettre en place, car un certain différend avec Mgr François de Laval empêche leur réalisation. Ce dernier affirme dans une lettre en mai 1686 qu'il « a été réglé à la Cour que les Récollets ne doivent pas s'établir à Montréal, qu'on ne doit pas souffrir qu'ils aient des couvents à Trois-Rivières... » L'abbé Auguste Gosselin, un des biographes de Mgr de Laval, affirme même que « l'on ne doit pas laisser aller les Récollets à une ou deux lieues de Québec sans qu'ils en aient donné avis à l'évêque ou à ses grands vicaires ».

Avec la nomination de Mgr Jean-Baptiste de La Croix de Chevreuses de Saint-Vallier, en 1688, comme deuxième évêque de Québec, la vie des Récollets change du tout au tout. L'évêque lève l'interdiction de Mgr de Laval de s'établir en dehors de Québec et les projets se mettent en place et, dès le début de 1690, les différentes constructions sont planifiées.

Par ailleurs, depuis 1692, les Récollets sont les aumôniers officiels du gouverneur et ceux-ci accompagnent les troupes pendant les campagnes militaires.

Le père Jouve et ses collaborateurs ont recensé quelque 345 membres ayant travaillé au sein de l'ordre des Récollets. De ce nombre, 87 sont issus de la Nouvelle-France et de la province de Québec. Leur activité missionnaire s'est déroulée sur tout le territoire jadis connu comme celui de la Nouvelle-France, y incluant celui de l'Acadie. Le personnel séculier faisant gravement défaut, à compter de la venue de Mgr Saint-Vallier en 1688, l'évêque de Québec les a chargés de diverses activités paroissiales.

La fin de la Nouvelle-France

En 1763, les autorités britanniques défendent aux Récollets et aux Jésuites de recevoir des novices. Cette interdiction est renouvelée en 1791. Ainsi, le 14 septembre 1796, en conformité avec un décret de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi du 17 septembre 1792, l'évêque de Québec Mgr Jean-François Hubert sécularise les frères entrés chez les Récollets depuis 1784. L'ordre avait accueilli sept nouveaux membres entre 1785 et 1791. Le frère Marc Coutant, le dernier Récollet qui avait été sécularisé, décède en 1849. La disparition du père Louis Demers en 1813, quant à elle, clôt la présence des Récollets au Québec.

Notre survivance

En ces temps de laïcisme exacerbé, faisons nôtre cette affirmation de Lionel Groulx : « C'est parce que nous sommes convaincus qu'un peuple ne remplit pleinement sa mission que s'il reste soi-même; c'est parce que nous croyons que l'oeuvre du peuple canadien-français sera d'autant plus large et plus féconde qu'il aura mieux préservé sa parcelle d'originalité, les principes d'action qui lui sont propres, ses admirables qualités latines et apostoliques, ses affinités avec le catholicisme; c'est pour toutes ces hautes raisons que nous voulons le garder français. »

Abbé Roger Guéguen, fsspx

Notes

¹ Sources consultées et largement mises à contribution : 1) *Histoire des premiers travaux des Pères Récollets en la Nouvelle France 1615-1629*, par M. Gustave Labine, avocat. On peut retrouver ce livre : <http://collections.banq.qc.ca/bitstream/52327/2022276/1/128863.pdf> - 2) *Les Récollets au Québec*, par Jacques Fortin, Comité de commémoration, de généalogie et de toponymie. Ce texte reprend celui de la conférence donnée à Trappes, le 27 octobre 2006, lors de l'ouverture du Troisième Séminaire sur les lieux de mémoire communs franco-québécois. On peut disposer de cette étude : <http://www.cfqlmc.org/pdf/Recollets.pdf>

² Selon toute probabilité, la rivière Ouelle comme la municipalité doivent leur nom à Louis Houel (ou Ouel), parfois orthographié Houël, compatriote et ami pieux de Champlain, membre de la Compagnie des Cent-Associés, contrôleur général des salines de Brouage et secrétaire du roi, qui hiverna à Québec en 1640-1641. Bienfaiteur des Récollets dont il était le syndic en Nouvelle-France, il a également occupé, un temps, la fonction de secrétaire du roi.

³ C'est au missionnaire Joseph Le Caron qu'on doit le choix de saint Joseph comme premier patron de la Nouvelle-France. (http://www.saintjosephduweb.com/D-ou-vient-le-titre-de-saint-Joseph-Patron-du-Canada_a331.html)

⁴ Chanoine Lionel Groulx, *Dix ans d'Action Française*, p. 134.

Trente années de Tradition

Les 30 ans de l'Église Saint-Joseph de Montréal

Cette année 2015 est une année d'anniversaires pour la résistance catholique au pays des Canadiens-français. Du côté de la capitale de notre nation – Québec –, l'école Sainte-Famille célèbre ses 25 ans d'existence. À Montréal, fondation mystique par excellence, nous soulignons en ce mois de mai les 30 ans de la chapelle Saint-Joseph.

Depuis le début des années 70, un petit nombre de Catholiques refusent de céder aux pressions qui sont faites au peuple chrétien et cherchent à se rassembler autour des prêtres fidèles pour assister à la Messe de toujours. Mgr Lefebvre se démarque entre tous dans cette bataille, et semble le prélat choisi par la Providence pour protéger le troupeau des fidèles. Il n'hésite pas à déclarer haut et fort la Foi catholique et s'attire les foudres de la hiérarchie. Il faut accepter de vivre une certaine clandestinité.

Mais avec l'indult de 1984, un certain nombre de fidèles cessent le combat contre les réformes conciliaires. En effet, ce décret de Rome permet aux groupes qui le désirent d'avoir la messe dite de saint Pie V à l'intérieur des structures du diocèse... mais, ces gens doivent reconnaître la légitimité de la

nouvelle messe et ne pas porter préjudice à celle-ci. En outre, le rite de Paul VI doit rester le rite officiel et prédominant des diocèses. Bref, les traditionalistes se font offrir une place dans le temple œcuméniste de Vatican II.

Si notre résistance se résumait seulement à une question de messe, le litige serait réglé depuis fort longtemps. Par-delà le saint Sacrifice de la messe, il y a les questions doctrinales. Pour l'exposer ainsi : la magnificence du rite latin est une conséquence de la beauté de sa doctrine. Forts de ces raisons, une centaine de fidèles disent *non possumus* et refusent ce piège qui leur est offert.

C'est alors qu'en 1985, monsieur l'abbé Jacques Emily, alors supérieur du district du Canada, décide de l'achat d'une chapelle à Montréal. L'endroit est choisi : ce sera un ancien temple protestant situé au cœur du quartier italien. Les fidèles connaissent le coin : avant cet achat, les messes étaient célébrées à l'auditorium de l'école Lucien Pagé, à quelques minutes plus haut sur le boulevard Saint-Laurent. La future église a été trouvée par un dénommé Gaston Larose, lequel tenait une librairie sur la rue Saint-Denis.

Le vendredi 1er mars 1985, monsieur l'abbé Schmidberger, supérieur général, donne l'approbation

pour l'achat de l'église. Cependant, tout ceci coûtera cher : 225 000 \$ à l'époque. Pour amasser une telle somme, la Fraternité Saint-Pie X a dû « faire un emprunt à la banque, hypothéquer le prieuré de Shawinigan et l'église elle-même! »

D'imposants travaux d'aménagement sont réalisés pour rendre le lieu digne de Jésus-Christ. L'isolation, les murs, la peinture, l'électricité, le chauffage, le fameux tapis rougeâtre, les bancs... tout doit être installé. Des dons viennent alléger la tâche, notamment le cadeau d'un autel par monsieur l'abbé Coulombe. Les reliques de saint Paul, saint Jean-Baptiste et de sainte Anne contenus dans la pierre d'autel recommandent à Dieu, par leur intercession, les prières du prêtre lors de la sainte messe. *Intraibo ad altare Dei*. Il n'y a aucun doute que nous devons tous beaucoup à l'intercession de ces grands saints!



Ordination de M. l'abbé Dominique De Vriendt à la chapelle Saint-Joseph de la rue Dante en 1985

La FSSPX est bien déterminée. Des fidèles ont assuré monsieur l'abbé Emily qu'une église située en plein cœur de Montréal et près d'un métro, c'était une vraie aubaine.

L'ouverture se fait en grande pompe. Son Excellence, Monseigneur Marcel Lefebvre, procède lui-même à la bénédiction des lieux le 12 mai 1985. Peu de temps après, monsieur l'abbé De Vriendt reçoit le sacrement de l'ordre dans cette même église.

Beaucoup de prêtres se sont succédé à la charge de cette chapelle. Nous en oublierons peut-être, mais voici une courte liste de nos

pasteurs : l'abbé Emily, l'abbé Herrbach, l'abbé Kergall, l'abbé Rusak, l'abbé Girouard, l'abbé Le Roux, l'abbé Boulet, l'abbé Guéguen, l'abbé Pons et l'abbé Roy.

Au milieu de la société qui tombait en état de décadence et d'apostasie, des fidèles se sont dressés afin de demeurer intégralement catholiques et conserver le principal héritage canadien-français : la foi de nos pères. Ces sacrifices ont été partout les mêmes au début de la résistance aux erreurs de Vatican II. En Canada, ces actes portent un double caractère. Tout d'abord, ils revêtent un esprit catholique. Enfin, ils sont des actes concrets de patriotisme. Puisque « la Foi est la gardienne de la langue », conserver la Foi, c'est travailler à la restauration de la nation. Honneur à nos fondateurs!

Terminons avec ce mot de l'abbé Émilie: « Car, je suis bien convaincu que l'implantation de notre Fraternité, au cœur même de la ville de Montréal, est une source d'encouragement et d'espoir pour tous nos fidèles du Canada, et jamais nous ne remercierons assez le Bon Dieu d'un tel bienfait. »

Etienne Dumas

Les 30 ans de l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Sherbrooke

L'église Notre-Dame-de-Lourdes de Sherbrooke a 30 ans!

Le 13 mai 1985, Monseigneur Lefebvre bénissait l'église Notre-Dame-de-Lourdes assisté des abbés Jacques Emily et Joseph Bado. C'était le commencement d'une nouvelle ère pour les catholiques désireux de garder la foi et la doctrine catholique dans la région de Sherbrooke.

Depuis le 15 septembre 1980, le groupe qui s'était formé depuis 5 ans autour de l'abbé Lorenzo Bouchard avait demandé d'être rattaché à la Fraternité Saint-Pie X et de pouvoir compter sur des prêtres venant du prieuré de Shawinigan pour les desservir si l'abbé Bouchard ne pouvait plus le faire.

Avec la tolérance de son évêque, Mgr Fortier, ce prêtre diocésain put continuer à nous assurer la messe dominicale jusqu'au 22 avril 1984. Il rendit son âme à Dieu le jour de Noël et c'est un confrère, l'abbé André Jolicoeur qui l'assista et qui fut autorisé à officier à

ses funérailles traditionnelles dans une église de Sherbrooke. Cette charité valut à ce prêtre la grâce de revenir complètement à la messe de son ordination.

La FSSPX ayant pris la relève, l'abbé Emily cherchait un local mieux adapté au culte divin quand il apprit qu'une église anglicane était à vendre. Il la visita le 11 février 1985, fit une offre d'achat et l'entente fut conclue le 4 avril.

Comme une tournée de confirmations était prévue pour le mois de mai au Canada il fallait faire vite afin que Monseigneur Lefebvre puisse bénir notre nouvelle église. M. Denis Poulin, qui demeurait alors à Notre-Dame-des-Bois, aidé d'une bonne équipe de bénévoles, consacra de longues heures à nettoyer, refaire murs et plafonds, peindre, remplacer les vitres brisées, et faire les adaptations nécessaires pour le culte catholique.



Il y avait bien un clocher à notre église mais le câble était brisé. Les pompiers eurent la gentillesse de venir avec leur grande échelle afin d'accrocher un nouveau câble à la cloche... mais la cloche aussi était brisée. Impossible d'accueillir Monseigneur au son de la cloche! Cependant la journée du 13 mai fut remplie de la joie de pouvoir offrir un toit plus digne et permanent à notre Dieu.

Déjà l'abbé Bado avait offert la première messe le 5 mai et les prêtres de Shawinigan continuèrent à venir chaque dimanche jusqu'en 1987. C'est alors que l'abbé Emily décida d'acheter la maison d'en face pour en faire un prieuré. L'abbé Terry Marks (un prêtre

américain qui collaborait avec la FSSPX) vint y demeurer avec le frère Benoît.

En juin 1988 l'abbé Marks retourna aux États-Unis et l'abbé Denis Roch tint le fort pendant deux mois. Il eut l'occasion de s'entretenir assez longuement avec l'abbé Jolicoeur et c'est ainsi que ce prêtre diocésain accepta un peu plus tard de collaborer avec la FSSPX. Nous lui devons beaucoup car il accepta souvent de remplacer nos prêtres partis en vacances ou dans l'impossibilité de nous assurer la messe des premiers vendredis du mois, des fêtes ou des funérailles.

A l'automne 1988, l'abbé Dominique Boulet fut chargé de notre groupe et consacra beaucoup d'énergie à améliorer notre église : installation d'une lampe du sanctuaire, d'un baldaquin, de lustres, de grilles au sous-sol, d'une nouvelle fournaise et d'une meilleure isolation.

En avril 1989, nous avons eu le bonheur de recevoir Monseigneur Williamson pour les confirmations et une conférence. Ce fut l'occasion d'une tempête médiatique restée fameuse. Mais passons...

Depuis le départ de l'abbé Boulet nous n'avons pas eu de prêtres résidents à Sherbrooke. Un de nos fidèles s'installa au prieuré pour en être le gardien et accueillir le prêtre venant de Shawinigan ou de Lévis pour le dimanche. Le nombre des fidèles s'est toujours maintenu entre 50 et 100 même si nous avons souffert de plusieurs départs de familles allant s'installer près d'une école traditionnelle à Notre-Dame-des-Bois ou à Lévis.

Depuis l'installation de la maison du district à St-Césaire nous sommes surtout desservis par les prêtres qui y résident. Avec l'arrivée des abbés Couture et Bélisle nous avons le plaisir de revoir parmi nous les deux prêtres que le Bon Dieu a bien voulu choisir dans notre petit groupe de résistants au modernisme. Merci, mon Dieu pour tous ces bienfaits et daigne nous accorder la grâce de continuer le bon combat !

Cécile Bélisle

Saguenay perd son procès contre le Mouvement Laïque

Comme annoncé, la Cour suprême a rendu son jugement dans l'affaire qui opposait le *Mouvement Laïque Québécois* à la ville et au maire de Saguenay. Hélas, le laïcisme l'a emporté. La prière à l'hôtel de ville ne sera plus permise en raison d'un jugement unanime de la Cour suprême. La Cour conclut que, analysée dans son contexte, la prière récitée par le conseil municipal en violation du devoir de neutralité de l'État engendre une distinction, exclusion et préférence fondée sur la religion, soit l'athéisme sincère du plaignant, qui, conjuguée aux circonstances entourant sa récitation, fait des séances un espace préférentiel favorisant les croyants théistes.

Le lendemain, le maire Tremblay a réagit en conférence de presse : « Évidemment, je respecte la décision. On va arrêter la prière, c'est sûr. Mais je ne peux pas être en accord non plus, après m'être battu aussi longtemps. [...] Il faut se tenir debout pour nos valeurs et nos traditions ».

Plusieurs villes emboîtent le pas

C'est en début d'après-midi, quelques heures suivant le jugement de la Cour suprême, que le maire de Lévis annonce que sa ville cessera la prière, afin de la remplacer par une minute de silence. Même chose du côté de Louiseville et d'Ottawa. Rappelons que le concept de la minute de silence provient des idées promues par les loges maçonniques.

Portée du jugement

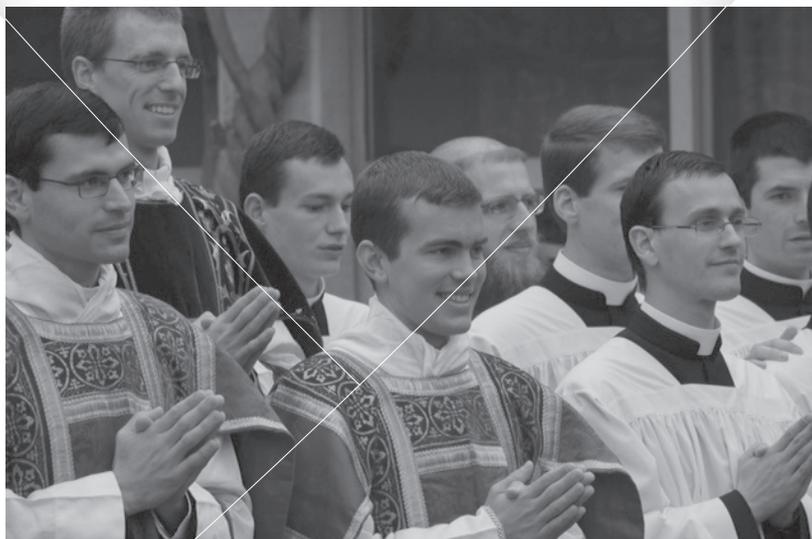
Par contre, le juge Clément Gascon écrit dans le jugement que « si, sous le couvert d'une réalité culturelle, historique ou patrimoniale, l'État adhère à une forme d'expression religieuse, il ne respecte pas son obligation de neutralité ».

Allons-nous bientôt assister à la censure du *Ô Canada*, à la suppression de la croix blanche et des 4 fleurs de lys du drapeau de notre province, au changement de nom de nos villages et de notre majestueux fleuve? Nous sommes dans notre droit de nous interroger sur ce que sera demain le Québec et son identité.

Source: <http://dechristianisationquebec.blogspot.ca>

Un nouveau sous-diacre de Gatineau

Nous avons le grand bonheur d'avoir un nouveau sous-diacre, l'abbé Marcel Stannus, de Gatineau, ordonné à cet ordre majeur le 21 mars 2015 au Séminaire Saint-Pie X d'Écône, en Suisse. Il sera ordonné diacre en juin prochain en même temps que son frère, l'abbé Joseph Stannus, sera ordonné prêtre pour la Fraternité Saint-Pie X. En septembre prochain, notre frère Michel (Fernand Roy) prononcera ses vœux perpétuels. Nous félicitons chaudement les abbés Stannus et frère Michel! Prions pour eux ainsi que pour toutes nos vocations.



Faits et anecdotes dans certains Triduum (suite et fin)

Ce texte est tiré de la publication occasionnelle de M. Patrick Roy, appelée La Tradition au Québec au fil des ans, numéro 4, chapitre 4.

L'armée participe à un Triduum à Québec

Monsieur Yves Germain connaît bien le Général Allard. Il présente son ami Paul Beauregard à ce distingué militaire. Des rencontres ont lieu au restaurant et on planifie une cérémonie militaire pour les Anciens Combattants. Des prêtres du Triduum acceptent de dire une messe de Requiem pour les militaires défunts. C'est une messe traditionnelle solennelle qui se célèbre avec la participation du Père Henry, du Père d'Anjou et de monsieur l'abbé Arsenault. Les gens du Triduum participent à cette magnifique cérémonie et l'armée fournit ensuite des militaires pour la procession du Triduum. Les soldats ont reçu l'ordre du Général Allard d'obéir en tout au responsable du Triduum. Monsieur Beauregard fait porter la statue de la Sainte Vierge par ces militaires qui ne savent pas trop comment procéder. On rectifie et on précise que le brancard, portant la Sainte Madone, doit reposer sur les épaules pendant le déplacement. Les soldats s'exécutent. La procession emprunte quelques rues de la ville de Québec. Des

militaires bloquent la circulation lors du passage du défilé solennel. On se souviendra longtemps de cette participation des soldats de la Citadelle de Québec à la procession traditionnelle d'un Triduum...

Un homme se met à parler fort dans l'église

Le fait suivant est raconté par monsieur Paul Beauregard :

Un monsieur qui n'allait pas à la messe depuis longtemps est venu au Triduum chez les Pères du Saint-Sacrement (à Montréal). Il est allé se confesser au Père Henry. Le dimanche matin, il est allé à la messe traditionnelle de 7 heures. Il a communié. En revenant de sa communion, il dit fort, dans l'église : « Enfin je suis délivré du démon qui me possédait. » Tout le monde est resté surpris. Et cet homme a participé aux prières jusqu'à la fin du Triduum.

La police ne veut pas trop collaborer

Vers 1974, monsieur Paul Beauregard prépare un Triduum dans une paroisse de Trois-Rivières. Il se rend au poste de police de cette importante ville afin d'obtenir une permission pour la procession du

dimanche après-midi dans les rues trifluviennes. On refuse de donner une réponse favorable et on reporte la séance au lendemain. Le responsable revient 24 heures plus tard. Ce sont encore des hésitations et on demande de revenir samedi. Entretemps, monsieur Beauregard se rend dans deux presbytères des environs et demande aux différents curés s'ils peuvent faire sonner les cloches lors du passage de la procession du dimanche. Il reçoit deux refus. Chez le troisième curé, on prévient l'organisateur qu'on ne touchera pas aux cloches. Monsieur Beauregard indique que c'est une coutume, dans certaines paroisses, de faire entendre les cloches lorsque le Saint Sacrement passe devant l'église. Le curé répond que les cloches vont rester silencieuses, car une entente a été prise entre les paroisses et la police de ne plus organiser de processions dans les rues de Trois-Rivières.

Le lendemain, c'est la veille de la procession. Le responsable se rend, dans l'avant-midi, au poste de police pour connaître la décision. Encore une fois, les agents disent qu'ils n'ont pas encore de réponse à communiquer. C'est le comble. Il ne reste plus qu'un jour avant la grande cérémonie dans les rues de la cité. Monsieur Beauregard dit aux policiers qu'il a bien des gens avec lui et qu'il assurera lui-même le service d'accompagnement avec ses amis. Il leur dit que ce n'est pas une manifestation de protestation, mais bien un événement pacifique. Il précise que la procession se déroulera le lendemain et qu'il a tout son monde et qu'il va se débrouiller. Le chef de police arrive auprès de monsieur Beauregard et lui dit qu'il donnera la réponse à trois heures de l'après-midi. Quelques heures plus tard, le responsable du Triduum reçoit une réponse affirmative. La police sera présente et escortera la procession. Qui ne voulait pas la participation de la police? Et

pourquoi? On ne connaît pas officiellement la réponse. Encore une fois, la divine Providence a permis de sauver la procession.

Un curé ne veut pas de procession

Lors d'un Triduum à Trois-Rivières, monsieur Beauregard demande à quelqu'un de surveiller les lieux pendant la nuit et de voir au bon déroulement des prières. Après le départ du grand responsable, le surveillant désigné pour la nuit rencontre le curé et lui parle assez durement. Il manque de doigté et lui reproche de dire la nouvelle messe. La pression monte et une dure conversation s'engage entre les deux personnages.

Le lendemain matin, le curé rencontre monsieur Paul Beauregard et lui dit de mettre fin au Triduum tout de suite après la messe tridentine. Il ajoute qu'il doit quitter les lieux sans tarder après avoir remis tout en ordre et après avoir tout ramassé. Il précise qu'il n'y aura pas de procession dans l'après-midi. Une chaude conversation s'ensuit. Monsieur Beauregard prévient monsieur le curé qu'on va respecter l'entente première et que le Triduum se poursuivra jusqu'à la fin comme convenu. Le curé élève la voix et intervient autoritairement en disant qu'il prévendra les paroissiens du changement à l'horaire.

Monsieur Beauregard, qui n'a pas la langue dans sa poche, n'a pas l'intention de céder. Il avertit poliment

le curé que le Triduum va se poursuivre avec la procession dans l'après-midi. Il ajoute que tout a été annoncé dans la région et dans la province. On ne peut pas annuler. Il précise que le reposoir est prêt à recevoir le Saint Sacrement et que des



Congrès Eucharistique à Montréal 1910

centaines de personnes seront présentes au rendez-vous. Le curé maintient sa décision. C'est alors que monsieur Beauregard fixe le prêtre dans les yeux et lui dit que les paroissiens doivent savoir pourquoi on change d'idée. Il promet de monter en chaire, après le curé, et de tout dire aux paroissiens si ce dernier ne donne pas la raison de la fin du Triduum. Le curé dévisage son interlocuteur et prononce ces paroles : « On ne s'astinera pas. Fais ta procession! Et après, tout est fini! »

La procession a lieu avec un grand concours de participants. Les policiers sont à leur poste et interrompent la circulation au besoin pour laisser place à la foule des priants. On chante, on prie et on adore respectueusement le Saint Sacrement tout en se rendant au lieu du reposoir. Le retour s'effectue solennellement à travers les rues de Trois-Rivières. En revenant à l'église, lieu du Triduum, une surprise attend les fidèles. Tout est enlevé, rangé et les cierges éteints. C'est la grande consternation. On remet deux cierges allumés sur l'autel et on dépose le Saint Sacrement avec les prières et chants d'usage. Le Triduum prend fin après cette dernière cérémonie. Le Bon Dieu a permis la procession du dimanche et a reçu bien des hommages dus à sa Grandeur et à sa Gloire malgré l'opposition de certaines gens.

Patrick Roy



Les Journées Québécoises du Christ-Roi

« **Jesus Christus heri et hodie. Ipse et in saecula.** » Hébreux XIII, 8
« **Le Christ hier et aujourd'hui et dans tous les siècles** »

Ne manquez pas les Premières Journées Québécoises du Christ-Roi (JQCR), organisées par le *Mouvement Tradition Québec*, qui auront lieu dans la ville de Québec les 5 et 6 septembre 2015 dans une salle louée pour l'occasion à l'hôtel Clarion.

Comme mentionné lors du numéro précédent du *Carillon*, il s'agit de deux journées qui ont pour but de rappeler à tous les principes qui soutiennent le règne du Christ-Roi dans nos familles et notre nation. Ces journées ont également pour but de présenter la doctrine sociale de l'Église Catholique à ceux qui sont nouveaux dans la Tradition et à la rappeler bien clairement à ceux qui sont là depuis longtemps.

Pour cela, des conférenciers nous présenteront le règne du Christ-Roi à travers l'histoire du Québec catholique et les éléments qui ont mené à la destruction de cette royauté du Seigneur. Mais ces Journées du Christ-Roi n'ayant pas pour but de regarder avec mélancolie et désespoir les gloires du Québec catholique mais plutôt de nous aider à regarder vers l'avenir avec espérance et à passer à l'action, les principes du renouveau seront également mis en lumière. Il s'agit par conséquent d'un rassemblement à caractère doctrinal, historique et spirituel.

Voici le plan des JQCR 2015 tel qu'établi à ce jour:

Samedi le 5 septembre :

9h00

Mot d'ouverture : état des lieux
Conférencier : Abbé Daniel Couture

9h30

1ère conférence : Le règne du Christ-Roi à travers l'histoire du Canada-français
Conférencier : M. Jean-Claude Dupuis

10h30 : Pause

11h00

Table ronde jusqu'à 12h30 : Le Québec sous la destruction
Conférenciers :
Abbé Daniel Couture : attaques contre le clergé
Conférencier (à confirmer): attaques contre la famille
Conférencier (à confirmer): attaques contre les écoles
Animation : M. Jean-Claude Dupuis

12h30 : Repas

14h00

Troisième conférence : La Révolution et le libéralisme
Conférencier : M. Jean-Claude Dupuis

15h30 : Pause café

16h00

Quatrième conférence : La Révolution dans l'Église.
Conférencier : Abbé Olivier Berteaux

17h15

Petit film : Le règne du Christ-Roi dans le Québec catholique

Dimanche 6 septembre :

9h30

Messe solennelle

11h30

Brunch à l'hôtel pour ceux qui le désirent

12h30

Quatrième conférence : Les éléments de la reconquête
Les batailles du Christ-Roi aujourd'hui
Conférencier (à confirmer)

14h00

Nos raisons d'espérer
Conférencier : Abbé Daniel Couture

15h00

Fin

Ipsi gloria et imperium in saecula saeculorum!
À Lui la gloire et le commandement dans tous les siècles!

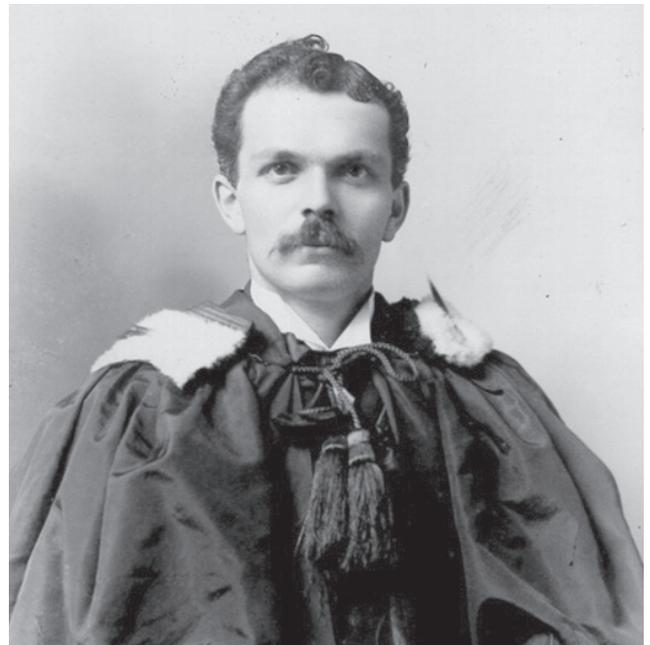
De plus amples informations vous seront données dans le numéro de juillet.

Le quêteux qui vient de loin

*Après la fonte des neiges, lors du retour de la belle saison, les rues de nos villes semblent plus peuplées qu'en hiver. Logique, car les gens sortent de leur maison une fois l'hiver terminé. Néanmoins, dans ces gens qui s'ajoutent aux populations locales, outre les touristes, il y a les itinérants, communément nommés quêteux. Dans la confédération, ces derniers migrent parfois, tels des oiseaux, vers les endroits plus « rentables » selon la saison. L'hiver ce sera en Colombie-Britannique et l'été en Canada. Toutefois, ces derniers n'ont souvent pas les mœurs du quêteux Jambe de Bois des Belles histoires des pays d'en haut. Ce texte tiré du livre *Chez nous d'Adjutor Rivard (1868-1945)* nous dit ce qu'il en était autrefois de nos quêteux. Adjutor Rivard est un avocat québécois qui a fait ses études au Petit séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il est connu pour avoir fondé la Société du parler français au Canada. Avec Mgr Louis-Nazaire Bégin, il a aussi fondé la revue *L'Action catholique*.*

On ne sait pas au juste d'où vient « le quêteux qui vient de loin ».

Il n'est pas de la région; il a sa retirance quelque part, là-bas, dans une autre partie du pays, en bas de



Adjutor Rivard (1868-1945)

Québec peut-être, ou par en haut, dans la vallée du Richelieu, à moins que ce soit dans le nord, de l'autre côté du fleuve... « Il vient de loin », voilà ce qu'on sait. Mais on le connaît bien.

Ses tournées sont réglées comme la marche des saisons, et quand le temps est proche où d'ordinaire il débouche par la route qui monte au rang de chez nous, on attend, on espère presque ou on craint sa venue, selon son caractère.

Car il y a plusieurs types de quêteux qui viennent de loin, et les uns sont plus avenants que les autres.

Il y a d'abord le vrai mendiant, le mendiant classique, le quêteux traditionnel et proprement dit.

C'est, le plus souvent, un petit vieux, courbé plus encore par la marche et les fardeaux que par l'âge, couvert de haillons, coiffé d'un chapeau de castor râpé. Un panier à anse au bras, à la main un bâton tordu — *« Rapport aux chiens, mon bon monsieur, rapport aux chiens seulement, car, Bon Dieu merci! la jambe est bonne »* — et sur le dos un gros sac ajusté aux épaules avec des courroies, il va par le Chemin du Roy, toujours à pied, et du même pas, dans la poussière ou sous l'averse.

Un trajet bien choisi

Chaque année, la belle saison le ramène. Car on ne le voit qu'une fois l'an. Et son itinéraire est tracé tellement que c'est presque à jour fixe qu'il frappe à telle porte dans le premier rang, à telle autre dans le deuxième... Les rangs, dans les paroisses du sud, sont généralement parallèles au fleuve. Le vieux prend le premier, par exemple, à Gentilly, le grand rang qui traverse le village; il le suit jusqu'au Saint-François; puis, il monte la route et revient vers Québec par le deux; et ainsi de suite. Ou encore, à Saint-Grégoire, s'il arrive de Nicolet par les Quarante-Arpens, ou de Sainte-Monique par le Grand-Saint-Esprit, le bonhomme fera, en serpentant, le rang du village de La Rochelle, puis Videpoche, et Pointu, et Beauséjour...

Il n'arrête pas partout ! Il y a des maisons où il dîne, des maisons où il soupe, des maisons où il loge, c'est-à-dire où il passe la nuit. Et, ma foi ! son choix est assez judicieux.

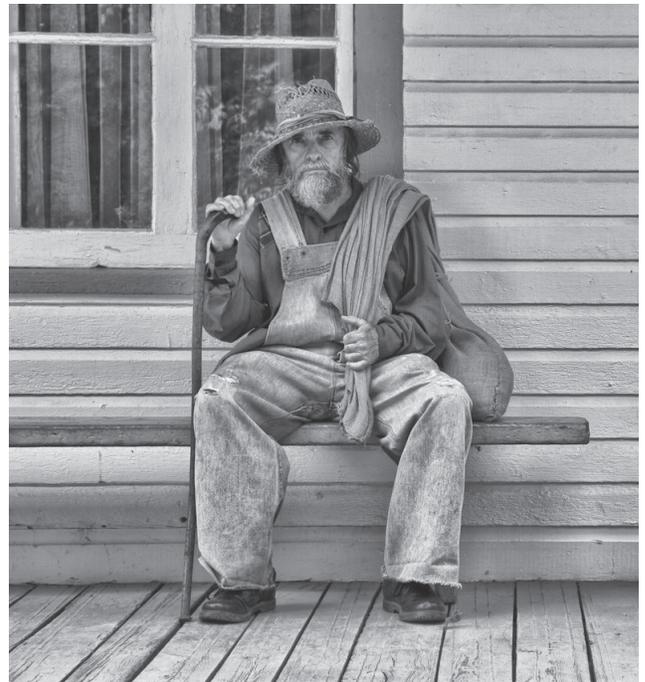
Le quêteux ne séjourne guère dans les gros villages, dans les forts, où, à vrai dire, les bourgeois ne sont pas invitants à son gré.

Mais, dans les concessions, il y a du bien bon monde, allez! et des maisons où il entre comme chez lui. De vrai, on est presque content de le recevoir... On commençait même à trouver qu'il tardait à venir... Il a

de si bonnes manières ! Il demande si humblement la charité « pour l'amour de Dieu et de la bonne Vierge »! et, quand on lui a donné, il remercie si bien : « Que Dieu vous le rende beaucoup! »

Une manière de payer son pain

Puis, il ne faut pas oublier que ce vieux mendiant vient de loin. Il en a vu, des choses! il en a traversé, des pays! il en sait, des histoires! Que de nouvelles il apporte! Le train fait, le souper pris, on n'a qu'à le laisser parler; c'est sa manière, à lui, de payer son écot; et l'on apprend tout sur la misère des gens de par chez eux, sur la récolte qui s'annonce plus ou moins bonne, la sécheresse ou la pluie dont on souffre dans les paroisses d'en bas, les saute-relies qui auraient tout mangé si Monsieur le Curé ne les avait conjurées, mais qui tout de même ont fait pas mal de dégâts; et sur les danses, le luxe, la vanité des femmes, les aigrettes qu'elles portent sur leurs chapeaux, les batailles, la dernière débâcle... Le bonhomme s'en donne à l'aise et défile son répertoire, jusqu'à l'heure de la prière du soir, qu'il fait très bien, avec la famille, au pied de la grande croix noire de tempérance.



On lui a tendu, sur le plancher de la cuisine, une paille, parfois une peau de carriole. Il y passera la nuit, pas loin du chien, maintenant réconcilié.

Dès le petit matin, le vieux se lève, reprend son bâton, son panier, son sac. « *A l'été prochaine!* » Il part; mais il n'oublie jamais de remercier le bon monsieur de lui avoir donné à couvert, la bonne dame d'avoir mis un oeuf dans son panier, un tapon de laine dans son sac.

Quand le panier contiendra une douzaine d'œufs, quand le sac sera trop lourd, le quêteux se livrera à un petit négoce : il vendra le produit de sa quête pour quelques sous, qu'il mettra dans sa tirelire - grand mouchoir rouge, fortement noué et déposé dans le panier, à côté de la pipe de plâtre et de la blague à tabac.

Voilà un honnête homme de quêteux.

Jamais une mauvaise parole ne sort de sa bouche; toujours content, il ne maugrée même pas, quand on lui refuse la charité; au plus se permet-il une plaisanterie, quand une riche fermière ne lui offre que le plus petit des œufs pondus pas la plus jeune de ses poules. Par contre, si on le laisse choisir, il déclare aussitôt préférer les œufs de poules noires, et c'est plaisir de voir avec quel soin malicieux il prétend les reconnaître : ce sont toujours les œufs les plus gros...

Un autre type de quêteux

Voici un autre quêteux venir par le grand chemin. Sombre, taciturne, l'œil en dessous, c'est le jeteur de sorts. Celui-ci ne salue personne, pas même Monsieur le Curé, et demande mal la charité, d'une parole brusque, d'un ton bourru. L'aumône est-elle légère ? il murmure; le rebute-t-on? il maudit. « *Vous vous*

souviendrez de moi! » dit-il. Parfois il marmotte des mots qu'on ne comprend pas, des formules cabalistiques peut-être; il parle, on dirait, avec quelqu'un qui voyage avec lui et qu'on ne voit pas...

Après son passage, les chevaux meurent des chiques, les vaches tarissent, les poules se mettent à couvrir, le pain ne lève plus, les chiens boîtent, les rats envahissent les greniers. Le quêteux a jeté un sort!



Village de Sainte-Rose-du-Nord, Saguenay

Comment échapper à ses malédictions? Il jette aussi bien ses sorts à travers les portes closes. Pour prévenir tout maléfice, il n'y a qu'un moyen : il faut éviter de faire parler le quêteux! On barre donc toutes les ouvertures, et l'on dépose

quelques sous sur le seuil. Le jeteur de sorts, sans

frapper, prend les sous et s'en va.

Ce type de quêteux disparaît. Nos gens ne croient plus aux sortilèges.

Adjutor Rivard

Chez nous. L'Action sociale catholique, 1914. Pp. 73 à 84

Merci à nos généreux bienfaiteurs!

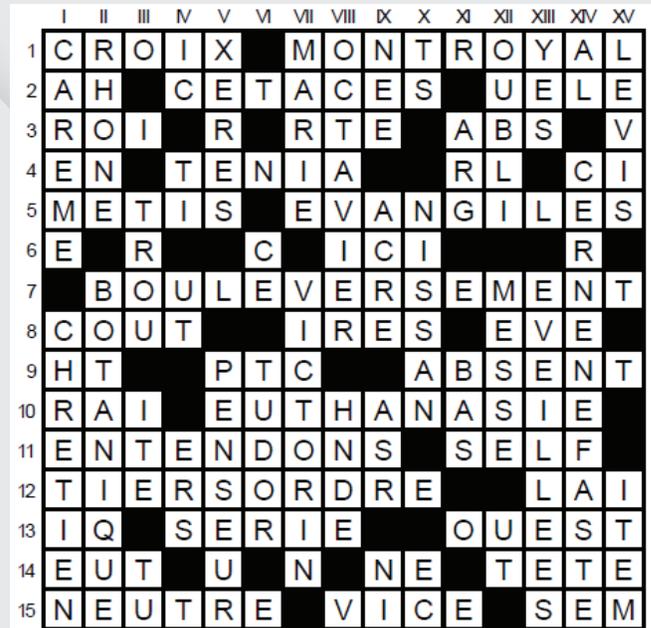
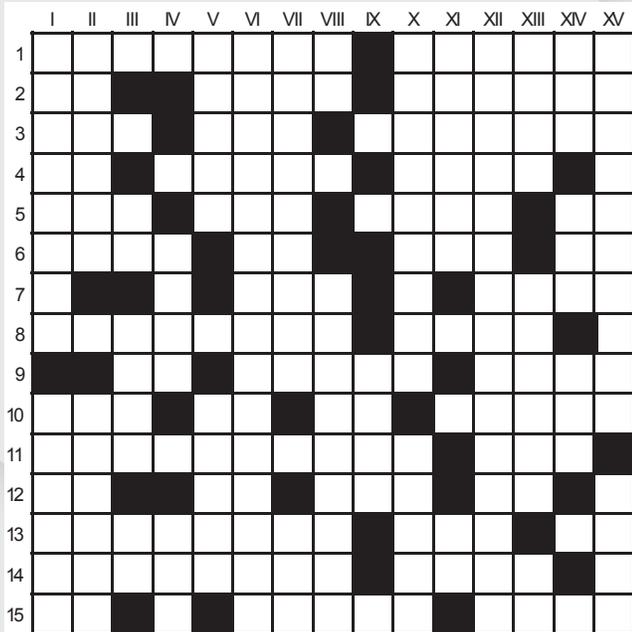
Merci à tous ceux qui nous ont envoyé leurs oboles dans le cadre de la demande d'aide du dernier numéro de cette revue.

Vos dons ont permis de rassembler pour la maison du district la somme de 7 050\$, pour l'École Sainte-Famille la somme de 5 200\$ et pour la nouvelle maison d'édition 11 400\$. Que Dieu vous le rende au centuple!

De tout et de rien

Préparé par M. Jean-Claude Sauvé

Solutions mars



Horizontalement

- 1- Elles se tiendront à Québec en septembre, pour célébrer la réponse suivante. - L'Oint, le Fils de Dieu.
- 2- Obtenu ou États-Unis. - Maladie de peau des adolescents qui donne des boutons. - Crierai.
- 3- Formule abrégée de politesse. - À vous, vôtres. - Dévotion célébrée en mai.
- 4- Patrie d'Abraham. - Serviteur, domestique préposé à un seigneur. - Abbé de la réponse du no VI.
- 5- Trois en romains. - Monnaie de Roumanie. - Dernier repas de la deuxième réponse du no 1. - Champion.
- 6- Astuce, machin. - Système de Gestion ou Saint Gabriel. - Littérature Sémo-Définitionnelle. - Molybdène.
- 7- Explosif très bruyant. - Prince gouvernant un émirat.
- 8- Remplies à pleine capacité. - Crochet en forme de «S».
- 9- Fleuve de Sibérie ou initiales d'Oblat. - Prix, dépenses. - Ingénieur, précurseur de l'aviation.
- 10- Petite pomme sucrée. - Se déplace ou convient. - Deuxième note. - Agréablement surpris.
- 11- La chapelle du Centre Saint-Joseph en fait partie au Québec. - Monnaie des pays nordiques.
- 12- 3,1416 - Mesure chinoise. - Celui de Rome eut lieu en 1527 sous Clément VII. - Grosse banque.
- 13- Membre d'un ordre dont on célèbre l'arrivée en Nouvelle-France. - Comme la déf. du no 4. - À moi.
- 14- Mis en place. - Fête chrétienne ou prénom d'un des Martyrs Canadiens...
- 15- La dernière déf. l'est. - Forme du verbe avoir. - Il est prudent ou obéissant.

Verticalement

- I. Il y en avait plus d'un en même temps que la déf. du no 13. - Su par coeur, mémorisé.
- II. Contraire de fermer. - Acquittent leur dû.
- III. Institut Universitaire. - Celui du Centre Saint-Joseph à Saint-Césaire a besoin de vos dons. - Caesium.
- IV. Formation sportive, équipe. - Enlevé.
- V. Aquatique en parlant d'un bateau ou d'une flotte. - Résidence secondaire.
- VI. Lieu de formation de notre jeunesse.
- VII. On le fait à la réponse du no VI, et selon le catéchisme. - Bienheureux ou gagnant d'élections.
- VIII. Sud-Est ou pronom personnel. - Partisans des anciens souverains de Russie.
- IX. Victoire de Napoléon ou encore un pont de Paris.
- X. Celles de Montréal et de Sherbrooke fêtent leur 30e anniversaire. - La FSSPX y est née.
- XI. Habitants de la Nouvelle-France évangélisés par la rép. du no 13 et I. - Union Ouvrière.
- XII. En trois mots, un des titres de la sainte Vierge Marie dans les litanies de ce mois.
- XIII. Te déplaceras vers. - Prénom d'un abbé de la réponse du no VI. - Article ou ville des USA.
- XIV. Grand arbre de l'Inde au bois précieux. - Le véritable est rare. - Il sera là bientôt (espérons-le).
- XV. L'abbé de la 2e déf. du no XIII en est responsable pour la FSSPX. - On prie pour lui au Salut.

Comment ils ont découronné Jésus-Christ

« *Au jugement final, le Christ accusera ceux qui l'ont expulsé de la vie publique et tirera de pareil outrage la plus terrible vengeance* ».

Pie XI

Je reviens sur la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce dogme de foi catholique, que nul ne peut mettre en doute sans être hérétique : oui, parfaitement : hérétique!

Ont-ils encore la foi?

Jugez alors de la foi expirante du Nonce Apostolique de Berne, Mgr Marchioni, avec lequel j'eus la conversation suivante, le 31 mars 1976 à Berne :

— **Mgr Lefebvre** : « On peut bien voir dans le Concile des choses dangereuses (...). Dans la déclaration sur la liberté religieuse, il y a des choses contraires à ce que les papes ont enseigné : il est décidé qu'il ne peut plus y avoir d'Etats catholiques! ».

— **Le Nonce** : « Mais oui, c'est évident! ».

— **Mgr Lefebvre** : « Croyez-vous que cela va faire du bien à l'Eglise, cette suppression des Etats catholiques? ».

— **Le Nonce** : « Ah, mais vous comprenez, si on

fait cela, on obtiendra une plus grande liberté religieuse chez les Soviets! ».

— **Mgr Lefebvre** : « Mais le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'en faites-vous? ».

— **Le Nonce** : « Vous savez, c'est impossible maintenant; peut-être dans un avenir lointain?... Actuellement, ce Règne est dans les individus; il faut s'ouvrir à la masse ».

— **Mgr Lefebvre** : « Mais l'Encyclique *Quas Primas*, qu'est-ce que vous en faites? ».

— **Le Nonce** : « Oh... le pape ne l'écrirait plus, maintenant! ».

— **Mgr Lefebvre** : « Savez-vous qu'en Colombie, c'est le Saint Siège qui a demandé la suppression de la constitution chrétienne de l'Etat? ».

— **Le Nonce** : « Oui, ici aussi ».

— **Mgr Lefebvre** : « En Valais? ».

— **Le Nonce** : « Oui, en Valais. Et maintenant, voyez, je suis invité à toutes les réunions! ».

— **Mgr Lefebvre** : « Alors vous approuvez la lettre que Mgr Adam (évêque de Sion, en Valais) a écrite à ses diocésains pour leur expliquer pourquoi ils devaient voter pour la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat? ».

— **Le Nonce** : « Voyez-vous, le règne social de Notre Seigneur, c'est bien difficile maintenant... ».

Mêler politique et religion?

Vous voyez, il n'y croit plus : c'est un dogme « impossible » ou « bien difficile », « qu'on n'écrirait plus maintenant »! Et combien pensent ainsi actuellement! Combien sont incapables de comprendre que la Rédemption de Notre Seigneur Jésus-Christ doit s'opérer avec l'aide de la société civile, et que l'Etat par conséquent doit se faire, dans les limites de l'ordre temporel, l'instrument de l'application de l'œuvre de la Rédemption. Ils vous répondent : « Ah ! ce sont deux choses différentes, vous mêlez la politique et la religion ! »

Et pourtant, tout a été créé pour Notre Seigneur Jésus-Christ, donc pour l'accomplissement de l'œuvre de la Rédemption : tout, y compris la société civile qui, je vous l'ai dit, est une créature du Bon Dieu elle aussi! La société civile n'est pas une pure création de la volonté des hommes, elle résulte avant tout de



la nature sociale de l'homme, de ce que Dieu a créé les hommes pour qu'ils vivent en société; c'est inscrit dans la nature par le Créateur. Donc la société civile elle-même, non moins que les individus, doit rendre hommage à Dieu, son auteur et sa fin, et servir le dessein rédempteur de Jésus-Christ.

Changement de doctrine au Vatican

J'ai donné en septembre 1977 une conférence à Rome chez la Princesse Palavicini, et j'y ai lu un écrit du cardinal Colombo, archevêque de Milan, disant que l'Etat ne devait pas avoir de religion, qu'il devait être « sans idéologie ». Eh bien, loin de me démentir, le cardinal a répondu à mon attaque dans *L'Avvenire d'Italia* en répétant la même chose, la redisant avec plus de force encore tout au long de son article, si bien que celui-ci s'intitulait « *lo Stato non puo essere altro que laico* » : l'Etat ne peut être autre chose que laïc, donc sans religion! Un cardinal dit cela! Quelle idée se fait-il de la Rédemption de Notre Seigneur Jésus-Christ? C'est inouï! Voyez combien le libéralisme avait pénétré l'Eglise. S'il avait dit cela vingt ans auparavant, cela aurait fait l'effet d'une bombe à Rome, tout le monde aurait protesté, le pape Pie XII aurait contredit et pris des mesures... Mais maintenant, c'est normal, cela paraît normal. Alors, il faut que nous ayons la conviction de cette vérité de foi : tout, y compris la société civile, a été conçu pour servir, directement ou indirectement, le plan rédempteur en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Condamnation de la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Je précise d'abord que les papes ont condamné la séparation de l'Eglise et de l'Etat seulement en tant que doctrine et dans son application aux nations à majorité catholique. Evidemment on ne condamne pas la tolérance éventuelle d'autres cultes dans une cité par ailleurs catholique, ni à plus forte raison le fait de la pluralité des cultes qui existe en de nombreux pays étrangers à ce qu'on appelait naguère la chrétienté.

Ceci étant précisé, j'affirme avec les papes que c'est une impiété et une erreur proche de l'hérésie, que de prétendre que l'Etat doit être séparé de l'Eglise, et l'Eglise de l'Etat. L'esprit de foi d'un saint Pie X, sa théologie profonde, son zèle pastoral, s'élèvent avec force contre l'entreprise laïcisante de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. Voici ce qu'il déclare dans son Encyclique *Vehementer nos*, du 11 février 1906, que je vous invite à méditer :

« Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur.

Basée en effet sur ce principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu; car le Créateur de l'homme est aussi le Fondateur des sociétés humaines, et il les conserve dans l'existence comme il nous y soutient. Nous lui devons donc non seulement un culte privé, mais un culte public et social pour l'honorer.

En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel. Elle limite en effet l'action de l'Etat à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés publiques; et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière, qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin. Et pourtant l'ordre présent des choses, qui se déroule dans le temps, se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider.

Cette thèse bouleverse également l'ordre très sagement établi par Dieu dans le monde, ordre qui exige une harmonieuse concorde entre les deux sociétés. Ces deux sociétés, la société religieuse et la société civile, ont en effet les mêmes sujets, quoique chacune d'elle exerce dans sa sphère propre son autorité sur eux. Il en résulte forcément qu'il y aura bien des matières dont la connaissance et le jugement sera du ressort de l'une et l'autre. Or, qu'entre l'Etat et l'Eglise l'accord vienne à disparaître, et de ces matières communes pulluleront facilement les germes de différends, qui deviendront très aigus des deux côtés; la notion du vrai en sera troublée et les âmes remplies d'une grande anxiété.

Enfin, cette thèse inflige de graves dommages à la société civile elle-même, car elle ne peut pas prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, qui est pour l'homme une règle suprême et souveraine maîtresse pour protéger inviolablement ses droits et ses devoirs ».

Continuité remarquable de cette doctrine

Et le saint pape s'appuie ensuite sur l'enseignement de son prédécesseur Léon XIII dont il cite le passage suivant, montrant par la continuité de la doctrine l'autorité qu'elle revêt:

« Aussi, les Pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfu-

ter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Notre illustre Prédécesseur Léon XIII, notamment, a plusieurs fois et magnifiquement exposé ce que devraient être, suivant la doctrine catholique, les rapports entre les deux sociétés ».(...)

« Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne leur pût servir en rien... Quant à l'Eglise, qui a Dieu lui-même pour auteur, l'exclure de la vie active de la nation, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est commettre une grande et pernicieuse erreur ».

« Ces doctrines, (enseignait auparavant Léon XIII) que la raison humaine réprouve et qui ont une influence si considérable sur la marche des choses publiques, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, dans la pleine conscience de ce que réclamait d'eux la Charge Apostolique, n'ont jamais souffert qu'elles fussent impunément émises. Ainsi que, dans sa Lettre-Encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, Grégoire XVI, (...) au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'exprime en ces termes : « Nous ne pouvons pas attendre pour l'Eglise et l'Etat des résultats meilleurs des tendances de ceux qui prétendent séparer l'Eglise de l'Etat et rompre la concorde mutuelle entre le sacerdoce et l'empire. C'est qu'en effet les fauteurs d'une liberté effrénée redoutent cette concorde, qui a toujours été si favorable et salutaire aux intérêts religieux et civils ».

« De la même manière Pie IX, chaque fois que l'occasion s'en présenta, a condamné les fausses opinions les plus en vogue, et ensuite il en fit faire un recueil (le *Syllabus*), afin que dans un tel déluge d'erreurs, les catholiques eussent une direction sûre »

Je conclus qu'une telle doctrine qui enseigne l'union qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat et condamne l'erreur opposée de la séparation revêt, par sa continuité parfaite chez quatre papes successifs de 1832 à 1906, et par la déclaration solennelle qu'en fait saint Pie X au consistoire du 21 février 1906, une autorité maximum, et sans doute même la garantie de l'infaillibilité.

Mgr Marcel Lefebvre, *Ils l'ont découronné*,

Fideliter, pp. 99-105

Le Tocsin - Actualités religieuses du Québec et d'ailleurs

État laïque ou État interreligieux?

Le 19 mars dernier, la Cour Suprême du Canada rendait son jugement à propos de la demande du collège jésuite Loyola, à Montréal, concernant une application du cours d'Éthique et Culture Religieuse adaptée au caractère catholique de l'institution.

L'école secondaire privée, catholique et anglophone pourra finalement être exemptée du cours officiel d'ECR proposé par l'État québécois, à condition de proposer elle-même un programme équivalent, bien qu'inspiré par la doctrine des Jésuites.

À première vue, la nouvelle semble témoigner d'une



victoire éclatante. Le catholique averti devrait cependant prendre le temps d'analyser attentivement la demande du collège et la décision de la Cour Suprême, les causes, les effets ainsi que le contexte interreligieux particulier dans lequel se trouvent les Québécois d'aujourd'hui.

Monument de l'église Saint-Michel de Sillery

Force est de constater que le succès du Collège Loyola n'est pas nécessairement une victoire catholique. Le jugement s'appuie surtout sur un concept de liberté religieuse facilement récupérable par les fausses religions. Malgré le programme « catholique », l'institution demeure obligée d'enseigner l'essence du programme ECR et il ne faut pas oublier que les Jésuites, qui dirigent ce collège, ont pris une orientation doctrinale plus que douteuse depuis les années 60 en épousant la théologie de la libération.

Quoi qu'il en soit, les écoles québécoises de toutes confessions pourront maintenant s'appuyer sur ce précédent afin d'obtenir une exemption relative à la religion qu'elles prêchent. Ce jugement n'est-il pas utile pour laisser croire à un semblant de liberté?

Pour voir le jugement de la Cour Suprême: <http://goo.gl/byOWzI>

De la stérilité conciliaire en Acadie

On reconnaît l'arbre à ses fruits dit l'Évangile, mais que dire de l'arbre lorsqu'il ne produit tout simplement plus de fruit? lorsque le modernisme en est finalement venu à bout?

C'est la question qu'on se pose actuellement au sujet de l'Archidiocèse de Moncton depuis que l'Archevêque, Mgr Valéry Vienneau, a fait sa sortie dans le quotidien *Acadie Nouvelle* sur la situation plus que critique de l'Église catholique acadienne.

«L'équipe est très vieillissante [...] On doit donc faire des démarches pour remplacer les prêtres, et je dirais même que

Le Tocsin - Actualités religieuses du Québec et d'ailleurs

ça presse [...] Et je crois, sans trop me tromper, que nous n'avons aucune relève en formation au Nouveau-Brunswick. Il n'y a présentement personne au séminaire en vue de devenir prêtre. »

Pour retarder sa fin imminente, Mgr Vienneau entreprend maintenant d'aller recruter des prêtres en Afrique francophone, en soulignant ironiquement le passé missionnaire du Canada-français.

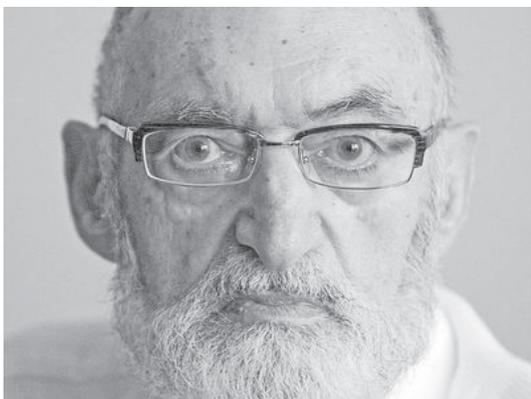
« C'est certain qu'il ne faut pas trop diminuer leur équipe (en Afrique), car il y a toujours beaucoup de travail d'évangélisation à faire là-bas, mais ils sont prêts à partager quelques prêtres avec nous. »

La situation acadienne est vraisemblablement un aperçu de ce que le Québec catholique aura à affronter dans les prochaines années. Nos séminaires sont presque vides et la grande majorité des prêtres conciliaires se rapprochent du cercueil. Les autorités diocésaines refusent de voir la vérité en face, c'est-à-dire que la survie de l'Église Catholique passe nécessairement par un retour à la Tradition.

Source : <http://www.acadienouvelle.com/actualites/2015/03/08/pretres-de-letranger-une-solution-inevitable/?pgnc=1>



Samedi matin 16 août 1884 à Miscouche, Î.-P.-É., le premier lever officiel du drapeau en face de l'église Saint-Jean-Baptiste de Miscouche



Henry Morgentaler, premier président de l'association Humanist Canada

La loi anti-blasphème sera-t-elle abrogée?

Ça ne chôme pas dans les loges maçonniques depuis les attentats contre le journal français *Charlie Hebdo* qui a fait du blasphème sa marque de commerce. Si le Grand Orient de France offrait déjà ses condoléances aux loges qui avaient perdu des vénérables frères dans la fusillade au lendemain des événements, nous assistons maintenant à l'organisation d'une coalition mondiale d'athées pour l'abrogation des lois contre le blasphème qui existent encore dans certains pays.

Au Canada, c'est l'article 296 du Code criminel, qui s'applique encore aujourd'hui.

« Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de deux ans quiconque publie un libelle blasphématoire. »

Même si les juristes qualifient cet article de « loi dormante » puisque cela fait des années qu'aucune plainte n'est portée pour ce genre d'infractions, cette loi est encore valide et les membres locaux de la coalition menée par

l'International Humanist and Ethical Union sont déjà en action auprès du gouvernement canadien pour négocier l'abrogation de l'article 296. Il s'agit ici, au pays, des organisations *Humanist Canada* et *Center for Inquiry* (Centre pour l'exploration),

deux organismes qui voilent à peine leur affiliation maçonnique en utilisant un lexique propre aux philosophes des lumières.

Une première rencontre d'*Humanist Canada* avait lieu avec le *Bureau de la liberté de religion du Canada* à la fin de 2014, concernant entre autres l'article 296, et la fondation de la Coalition internationale avait lieu à la fin de janvier 2015. Visiblement, nous devons nous attendre à une campagne active contre la condamnation du blasphème dans les prochains mois.

À noter que le premier président de l'association *Humanist Canada*, lors de sa fondation en 1968, n'était nul autre que le Dr Henry Morgentaler, figure de proue de l'avortement au Québec.

Source : <http://www.humanistcanada.ca/international-coalition-against-blasphemy-laws-charter>

Kenny Piché

Ils sont fous ces Romains



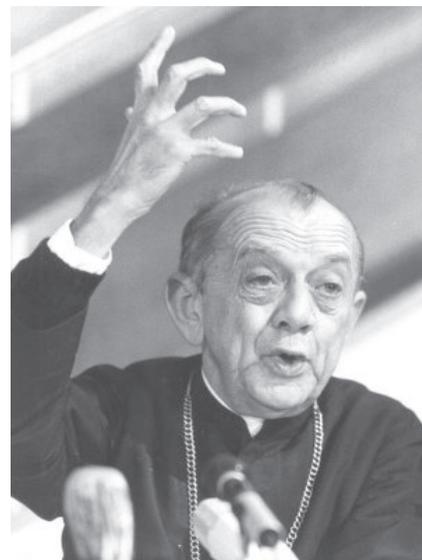
Visiblement on n'arrête pas le progrès! Au mois d'avril nous apprenions que le procès de béatification de Mgr Helder Camara allait débiter en la Ville Eternelle. Que savons-nous de lui?

Mgr Helder Camara, un peu moins connu ici que le précédent, fut l'archevêque d'Olinda et Recife au Brésil. Pour les connaisseurs, ce nom évoque la théologie de la libération, véritable idéologie marxiste « catholique ». Original dans son genre, il s'opposa à la condamnation de Paul VI de la contraception, en qualifiant la décision du pontife « d'erreur destinée à torturer les épouses et à ébranler la paix de nombreuses familles ». Parmi d'autres idées excentriques, Mgr Camara soutenait l'ordination des femmes et le divorce.

Des rumeurs ont laissé croire que le procès de Mgr Bugnini sera également introduit à Rome. Ces rumeurs se sont montrées infondées. Disons néanmoins de lui quelques mots. Nous lui devons, assisté de 6 gourous protestants, cette nouvelle liturgie qui « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble

comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe »¹. Hormis l'hécatombe du nouveau rite, de forts soupçons d'appartenance à la secte maçonnique pèsent à son égard: une histoire de sacoché oubliée où furent trouvés, comme par hasard, des documents confirmant une obédience à cette conjuration antichrétienne. Le principal intéressé recusa cette accusation. Néanmoins elle devait être bien fondée, car suite à ce scandale, Mgr Bugnini fut « promu » comme nonce apostolique en Iran. Plus tard dans un livre², il avoua que cet événement fut la cause de son éloignement en Iran, à la veille du début de la Révolution islamique.

« Ils sont fous ces Romains! » dirait Astérix.



Note

¹Cardinaux Ottaviani et Bacci, *Bref examen critique du Novus Ordo Missae*

²Mgr A. Bugnini, *The Reform of the Liturgy - 1948-1975*, p.91

Etienne Dumas

Sommaire de cette revue

400 ans de chrétienté Pierre Perras et Léo Laberge	p. 1
Éditorial Abbé Daniel Couture, fsspx	p. 2
L'arrivée des Récollets Abbé Roger Guéguen, fsspx	p. 5
Trente années de Tradition Etienne Dumas et Cécile Bélisle	p. 8
Saguenay perd son procès Un nouveau sous-diacre de Gatineau	p. 11
Faits et anecdotes dans certains Triduums Patrick Roy	p. 12
Les Journées Québécoises du Christ-Roi	p. 15
Le quêteux qui vient de loin Adjutor Rivard	p. 16
Mots croisés	p. 19
Comment ils L'ont découronné Mgr Marcel Lefebvre	p. 20
Le Tocsin - Actualités religieuses du Québec Kenny Piché et Étienne Dumas	p. 23
Annonces	p. 26
Liste des chapelles du Québec	p. 27
Les 25 ans de l'École Sainte-Famille Emmanuel Morin	p. 28

Notre nouveau site internet est désormais disponible. Visitez www.fsspx.ca

Vous trouverez sur notre site les informations relatives à nos maisons, les dernières nouvelles de la FSSPX au Canada, les bulletins paroissiaux et de nombreuses archives inédites, comme par exemple la revue *Le Doctrinaire*, des textes du Père d'Anjou et encore bien d'autres choses.

Croisade Eucharistique

Intentions du mois :

Mai

La morale chrétienne mise en péril

Juin

Pour que les prêtres répandent avec zèle l'amour de Dieu dans les âmes

Responsable de la Croisade Eucharistique :

Abbé Médard Bie Bibang

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume Couture, G6V 9R6

(418) 837-3028

Retraites au Canada 2015

Centre Saint-Joseph

1395 Rue Notre Dame, St-Césaire, QC, J0L 1T0 • +1 450 390 1323

	Femmes	Hommes
Français	du 20 au 25 juillet	du 26 au 31 juillet du 26 au 31 décembre
Anglais	du 10 au 15 août du 12 au 17 octobre	du 17 au 22 août du 9 au 13 novembre

Le Carillon

Les fidèles peuvent se procurer le magazine *Le Carillon* sur la table de presse de leur chapelle. Pour participer aux frais, n'hésitez pas à déposer votre obole dans le tronc de la procure de votre chapelle. Chaque magazine *Le Carillon* nous coûte 1,50\$. Votre contribution est appréciée.

Pour ceux qui désirent recevoir la revue par la poste, des frais de 30\$ s'appliquent pour l'année. Merci de vous inscrire auprès du Centre Saint-Joseph, 1395 Rue Notre-Dame, St-Césaire, QC, J0L 1T0.

Abonnement pour l'Europe: 60 euros/année

Directeur de publication : Abbé Pierre Roy

Mise en page/Coordination : Etienne Dumas

Impression : Copy Express, 630 René Lévesque, MTL

La revue se fait sous la supervision du supérieur de district, l'abbé Daniel Couture.

Liste des chapelles du Québec

Centre Saint-Joseph Maison du district du Canada

1395 Rue Notre-Dame
St-Césaire, J0L 1T0
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 9h00 ou 17h00 (se renseigner)
 Semaine : 7h15 sauf Lundi et Jeudi (18h30)

Chapelle Saint-Joseph

166 Rue Dante
Montréal, H2S 1J9
T : +1 514 270 1324
ou +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 10h00

Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes

1024 Rue McManamy
Sherbrooke, J1H 2N7
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 1er vendredi du mois : 19h00
 1er samedi du mois : 8h00

Holy Ghost Mission

115 Echo Drive
Ottawa, K1S 1M7
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 9h00

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume-Couture
Lévis, G6V 9R6
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 7h30 et 10h00
 Semaine : 7h00
 Samedi : 7h45

Résidences du Précieux-Sang

69 Rue Saint-Louis
Lévis, G6V 4G2
T : +1 418 837 3715
Messes : Tous les jours : 7h20

Chapelle Saint-Pie X

905 Rang St-Matthieu
Shawinigan-Sud, G9N 6T5
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 10h00
 1er vendredi du mois : 17h00
 1er samedi du mois : 7h15

Chapelle Marie-Reine

301, 41ème rue
Beauceville, G5X 2K9
T : +1 418 837 3028
Messes : Un dimanche par mois à 17h00

Des visites sont également organisées en Acadie, à Drummondville et au Saguenay. Pour plus d'informations, contacter le Centre Saint-Joseph.

Venez fêter les 25 ans de l'École Sainte-Famille

Chers parents et amis,

Depuis l'achat de l'institut Mgr Guay par la Fraternité Saint-Pie X, en 1990, de nombreuses choses ont changé. Autrefois un orphelinat, le bâtiment s'est vu transformé en école dans le but d'accueillir les enfants des familles de la Tradition. Nombreux sont ceux qui durent déménager au prix de sacrifices importants pour l'instruction catholique de leurs enfants.

Luttant seule au milieu de tant d'épreuves depuis sa création, l'École tient bon, malgré des difficultés sans nombre, comme par miracle.

Nous devons toute notre reconnaissance aux nombreux directeurs et prêtres qui se sont donné corps et âme à la fois pour notre paroisse et pour l'éducation de nos enfants. Il serait bien difficile d'énumérer toutes les tâches qui étaient les leurs. En voici quelques-unes pour illustrer leur dévouement : direction des âmes, administration des sacrements, enseignement du catéchisme et aussi de plusieurs matières scolaires, scoutisme, groupes de jeunes, Croisade Eucharistique et bien d'autres tâches plus matérielles comme le secrétariat, les travaux divers, le ménage ici et là, pour n'en nommer que quelques-unes.



L'école a traversé toutes ces années grâce aux nombreuses personnes qui s'y sont investies. Pensons d'abord aux professeurs qui ont partagé avec générosité leurs connaissances. Nous avons raison de célébrer leur travail de qualité. Cet enseignement chrétien a permis à plusieurs élèves de répondre à l'appel de la vocation, à d'autres de reprendre le flambeau de l'enseignement, à d'autres encore de transmettre ces valeurs reçues dans leur profession libérale. C'est aussi avec grande fierté que l'école accueille aujourd'hui une nouvelle génération d'enfants qui sont fils de ses anciens élèves.

N'oublions pas de rendre hommage à tout le personnel qui a assumé les travaux d'entretien, le ménage, la cuisine, le secrétariat... De nombreux bénévoles ont aussi mis la main à la pâte : leur travail plus discret en est d'autant plus méritoire.

Un grand merci à tous nos bienfaiteurs pour leurs dons généreux qui ont permis la survie de l'école et la réalisation de cette grande œuvre.

Qui des anciens ne garde un bon souvenir de cette époque si importante de la vie?
Combien d'amitiés s'y sont liées?

1990-2015. Au nom du directeur, monsieur l'abbé Olivier Berteaux, vous êtes tous chaleureusement conviés à participer à la célébration de ce grand événement qui souligne ces 25 années d'existence de notre chère école qui aura lieu le 20 juin prochain.

A l'occasion de cette fête nous aurons l'honneur d'accueillir monsieur l'abbé Yves Le Roux un ancien directeur de l'école qui s'est libéré de sa charge comme directeur du séminaire des États-Unis pour venir nous visiter.

La journée débutera par la messe solennelle présidée par M. l'abbé Le Roux à 10h. À l'issue de la messe nous nous réunirons autour d'un apéritif et poursuivrons la journée en dégustant un cochon cuit sur la braise. Quelques stands de jeux occuperont les enfants tandis qu'on se regroupera au théâtre pour visionner les témoignages et diapositives préparés par messieurs Patrick et Jean-François Roy aidés de quelques paroissiens.

De nombreuses photos puisées des archives seront aussi affichées. Suite à cette représentation, les élèves nous présenteront une pièce de théâtre. Quelques chants orchestrés par M. Marc Chapleau seront interprétés par nos jeunes élèves. Et pour clore la journée, les vêpres seront chantées à 17h.

En souhaitant vous voir en grand nombre! Voici un rendez-vous à ne pas manquer!



Emmanuel Morin